

LIMOGES MÉTROPOLE
--
ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

du 20 décembre 2023

Objet : Délégation de signature à **Mme Anne DEMERLIAT**, Directrice au sein du Pôle ressources et à **Mme Marie LAURENT-SOLU**, Directrice générale adjointe des services de Ressources du Pôle ressources à Limoges Métropole.

N° 24664

Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 551-1 et L. 551-10.

WJ la délibération n°11 du 20 novembre 2022 portant attribution de mandat communautaire au Président.

CONSIDÉRANT que le Président peut donner sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être étendue aux collectivités membres par l'organe délibérant ou l'exécutif.

CONSIDÉRANT que Mme Anne DEMERLIAT assure les fonctions de Directrice des affaires juridiques et de la commande publique au sein du Pôle ressources.

CONSIDÉRANT que Mme Marie LAURENT-SOLU assure les fonctions de Directrice générale adjointe des services et responsable du Pôle ressources.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée sous la surveillance et la responsabilité du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 520-9 du Code général des collectivités territoriales, à Mme Anne DEMERLIAT, Directrice des affaires juridiques et de la commande publique au sein du Pôle ressources pour la signature des documents suivants :

- Tout document relatif à la réception ou l'admission des marchés publics de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique.
- Tout bon de commande, y compris sous le régime eMarché, toutes conditions générales d'achat et tout ordre de service de tous les marchés publics quelle que soit la procédure mise en œuvre conformément à l'article L. 551-10 du Code général des collectivités territoriales et de la commande publique.
- Documents mensuels et documents finaux dans le cadre des marchés publics de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique.
- Attestations de service fait, attestations de bonne exécution des prestations (certificat de qualité, attestation de travaux) d'un prestataire relevant de la Direction des affaires juridiques et de la commande publique.
- États fins finaux et demande de copie d'acte adressés au service de la politique juridique.
- Formulaires d'information déclarative relative aux causes à titre onéreux portant sur des biens mobiliers et/ou immobiliers (Formulaires D4000).
- Formulaires de demande de certificat d'urbanisme.
- Formulaires de déclaration d'existence d'urbanisme.
- Procès-verbaux de bornage réalisés par les géomètres.
- États liquidatifs de dépenses.
- Demandes de procédures, compléments et informations supplémentaires (pour les candidatures, les offres anormalement basses, les offres irrégulières et les offres incartabulées).
- Engagements de négociations lorsque ces dernières sont autorisées.
- Lettres de consultation et invitations à soumettre une offre pour les petits achats inférieurs à 40 000 € HT.
- Rapports de présentation établis en application de l'article R. 234-4 du Code de la commande publique.

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à Mme Anne DEMERLIAT, Directrice au sein du Pôle ressources

1 DOCUMENT - Publié le 21 Décembre 2023



ARR_SIGN_24664_DEMERLIAT.pdf
(.pdf, 155,9 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**